

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Approbation de la
convention
financière avec le
Département de
la Lozère pour la
politique de
développement
de e-commerce
par la
Communauté de
Communes Cœur
de Lozère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 16 décembre 2020

Nombre de Conseillers
Communautaires :

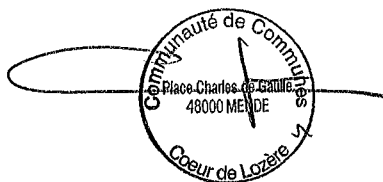
- en exercice : 28
- présents à la
séance : 24

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
9 Décembre 2020

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
31 décembre 2020

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le **30 DEC. 2020**
Le Président,



L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER, Conseillers Communautaires.

Etai^{ent} représentés : M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MMES Aurélie MAILLOLS (Vincent MARTIN), Stéphanie PASI (Valérie VIGNAL-CHEMIN), Conseillers Communautaires.

Etai^t absent : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente expose :

S'inscrivant dans sa politique de soutien à l'économie locale dans ce contexte de crise sanitaire, la collectivité souhaite accompagner au développement du e-commerce les commerçants de son territoire. Le e-commerce apparaît comme une réponse adaptée aux restrictions imposées par le contexte sanitaire, mais aussi à une mutation profonde du mode de consommation des clients.

Cet accompagnement porte sur l'octroi d'une participation financière à la création de site internet et sur une contribution financière pour l'abonnement et la maintenance des sites financés sur une durée maximale de 3 années.

Le Département de la Lozère souhaite soutenir la communauté de communes Cœur de Lozère dans cette démarche avec le versement d'une subvention, du montant de la contribution de notre collectivité à cette opération.

Il est ainsi établi une convention, jointe en annexe, visant à formaliser le partenariat financier entre le Département de la Lozère et notre collectivité.

Il est proposé :

- d'**APPROUVER** le projet de convention entre le Département de la Lozère et la Communauté de Communes Cœur de Lozère tel que joint en annexe,
- d'**AUTORISER** M. Le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à la mise en œuvre de cette décision.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

21/12/2020



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Approbation de la convention financière avec le Département de la Lozère, pour la politique de développement de e-commerce par la Communauté de Communes Coeur de Lozère

Date de transmission de l'acte : 22/12/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 22/12/2020

Numéro de l'acte : 6819-2020-197 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 048-244800405-20201216-6819-2020-197-DE

Date de décision : 16/12/2020

Acte transmis par : Frederic POURCHER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions